



HAL
open science

Grade Master - Photographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Photographie. 2015, École nationale supérieure de la photographie d'Arles. hceres-02041937

HAL Id: hceres-02041937

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041937>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme de l'école nationale supérieure
de la photographie

- École nationale supérieure de la photographie (Arles)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles est un établissement public national à caractère administratif placé sous la co-tutelle des ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur en application des dispositions de l'article L123-1 du code de l'éducation. Elle propose depuis 1982 un cycle d'enseignement supérieur en photographie. Elle est l'une des dix écoles nationales d'art en France. La formation prépare à un diplôme d'établissement conférant le grade master depuis 2010. Liée aux rencontres photographiques d'Arles dès sa création, désormais attachée au pôle arlésien de la photographie, l'école est située sur un territoire culturel dynamique, dans un environnement professionnel et scientifique structurant, à la fois aux niveaux local, national et international.

Depuis son origine, le modèle d'enseignement repose sur un cursus permettant une approche plastique et spéculative de la photographie étayée par l'acquisition de compétences techniques au sein des ateliers et par le développement de savoirs liés à l'étude de la théorie.

Outre la formation initiale, l'offre de formation de l'ENSP comprend un programme de formation continue et l'accueil d'étudiants, de résidents étrangers et de doctorants. Elle participe également à la manifestation « Une rentrée en images » dans le cadre de l'EAC (Education artistique et culturelle).

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : 16 rue des Arènes
BP 10149, 13631 Arles Cedex.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

Forte de son histoire et de ses spécificités, l'ENSP ambitionne de former des photographes auteurs en proposant une approche décloisonnée des enseignements techniques et théoriques. Le projet de formation couvre ainsi un large spectre de savoirs et de compétences touchant à la production, à la diffusion, à l'étude de la photographie. Diverses expressions de l'image, de la photographie à l'imagerie numérique, de l'installation à la vidéo, traversent le schéma d'enseignement. Les étudiants acquièrent, grâce à une pratique personnelle approfondie, une connaissance de la façon dont les images apparaissent, circulent et se commentent dans nos sociétés, quels que soient leurs supports, conditions ou modalités d'exposition. La formation est accessible sur concours et débute en année 3 du cycle licence. En trois années de cursus, l'ENSP forme des artistes plasticiens aguerris et des professionnels de l'image aux compétences adaptées à de multiples configurations de travail (art, médias, culture patrimoniale, industrie). Un large éventail de métiers est ainsi embrassé par les diplômés alors que le paysage artistique, professionnel et institutionnel se renouvelle en profondeur. Depuis 2005, le diplôme de l'ENSP est enregistré au niveau 1 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

En positionnant la formation du côté des artistes plasticiens, l'ENSP situe sa proposition de formation dans une perspective à la fois critique et expérimentale de la photographie. Héritière d'un programme novateur reposant sur la transversalité des enseignements, le projet de l'école annoncé aujourd'hui relance implicitement la question de la spécialité ou de la spécialisation photographique. Ces objectifs sont définis comme « production de sens, de formes et de pensée visuelle » au carrefour d'un ensemble de savoirs complexes. Les ambitions et modalités pédagogiques sont claires, conduites dans un environnement pratique adéquat, doté d'ateliers et d'équipements performants.

L'école s'adresse à des étudiants ayant déjà effectué un parcours de deux années dans l'enseignement supérieur ou titulaires d'un Certificat d'enseignement en arts plastiques (le taux des effectifs est à part quasi égale). Vingt-cinq d'entre eux intègrent l'école au terme d'un concours exigeant. Il n'y a pas ou peu d'admission par équivalence au cours des années suivantes. Le niveau de formation des lauréats (candidats titulaires d'un master voire d'un doctorat), leurs disciplines d'origine (études d'art, design, architecture, lettres, sciences politiques, philosophie, journalisme, cinéma) est remarqué. Si elle est bien orchestrée, cette diversité apparaît comme une source d'enrichissement pour la formation car elle peut répondre aux multiples cultures de l'image photographique. Il reste à être vigilant sur le dosage attendu entre compétence plastique et compétence écrite dans les processus de sélection afin de ne pas réduire cette diversité à des parcours trop académiques.

L'enseignement se veut progressif, le volume d'heures, important en 1^{ère} année (1218 heures) passe successivement à 750 heures en 2^{ème} année puis à 596 heures en 3^{ème}. Le cursus - pensé globalement sur 3 années - laisse une place prépondérante à des apprentissages techniques et technologiques propres au maniement photographique. Ces acquis préalables sont incontournables à l'entrée en 2^{ème} année et permettent à l'étudiant d'embrayer sur le développement d'un projet artistique personnel. Les formats pédagogiques proposés en 2^{ème} année sont classiques. Ils combinent une alternance de cours hebdomadaires, magistraux ou pratiques, de workshop (séquences spéciales conduites par un artiste en résidence ou un théoricien invité), d'ateliers de recherche et de création, de séminaires méthodologiques auxquels s'ajoutent des séances d'accrochage et de lecture collective des travaux. Si ces formats offrent aux élèves la possibilité d'affiner leur travail personnel, des modalités plus ouvertes laisseraient sans doute une plus large place à l'expérimentation. Le principe d'optionalité en privilégiant des parcours plus individualisés serait en adéquation avec la maturité des étudiants.

La 3^{ème} année s'ouvre sur des programmes riches et fructueux avec des institutions telles que le CNAP (centre national des arts plastiques), l'INSERM. Ainsi, un atelier conjoint avec le centre d'études poétiques de l'Ecole normale supérieure de Lyon, explore depuis plus de 5 ans la plasticité des visuels, l'imaginaire littéraire et iconographique. Cette collaboration donne lieu à des parutions. Plus généralement, l'étudiant est accompagné dans ses projets par une équipe de 7 professeurs permanents autour de laquelle gravite un nombre important d'intervenants extérieurs (42 intervenants au cours de l'année 2013-2014). L'équipe compte 5 artistes et 2 théoriciens, aucune personnalité internationale. Il n'y a malheureusement pas d'indication sur la manière dont sont orchestrés tant les formes de collaborations ou de collégialité entre enseignants permanents et intervenants que les atouts d'une telle organisation.

La structure de l'enseignement suit parfaitement les préconisations, la progression et le découpage proposé par le ministère de la culture et de la communication. L'initiation à la recherche est manifeste et prend différents aspects : expérimentation plastique, initiation méthodologique dans le cadre d'enseignements dédiés. Sur la question des mémoires toutefois, on serait enclin à imaginer, de la part d'une formation plaçant la culture visuelle au cœur de son enseignement, une démarche plus exploratoire.

Nombre de situations de travail, de stages et d'apprentissage proposées aux étudiants sont en lien avec des institutions reconnues. Ces expériences semblent préfigurer des situations professionnelles crédibles (commissariats d'exposition, expositions, commandes, médiations, etc.). La question des supports (livre, diffusion numérique, constellation internet) est explorée et familiarise les futurs professionnels à une économie de la production, aux réseaux de légitimation et d'échange des images. Si les enjeux liés à l'industrie semblent pris en compte, la place des domaines de la communication, de l'information et celui de la création, en particulier à l'international, pourrait être développée. Les stages dans des studios d'artistes en France ou à l'étranger sont peu présents. Plus largement, il est dommage que la formation n'encourage pas davantage les stages à l'étranger. Un point de vigilance est enfin à noter : les établissements d'enseignement supérieur se doivent d'être exemplaires dans le degré d'implication professionnelle de leurs étudiants afin que ceux-ci se substituent le moins possible à des professionnels (couverture d'évènements ou de manifestations).

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le diplôme d'établissement est le seul cursus diplômant proposé par l'ENSP. Il convient de souligner le développement très important de la formation continue, portant sur des sujets variés allant en outre de la prise de vue numérique à la conservation en passant par le portrait de presse mais ne concourant pas à la délivrance de diplôme.

L'éducation culturelle est par ailleurs présentée comme un axe fort du projet d'établissement et de sa légitimité territoriale. L'ambition de l'établissement porte ainsi sur des enjeux de démocratisation culturelle pour lesquels l'ENSP affiche des ressources de premier plan (bibliothèque de grande qualité, *fab lab* accessible à tous publics, espace d'exposition, auditorium). Au delà des étudiants en formation initiale, des publics sont identifiés et attendus : « chercheurs de « 3^{ème} cycle, artistes, théoriciens, conservateurs, historiens, commissaires d'exposition ».

En contribuant à la création du pôle arlésien de la photographie (avec les maisons d'éditions Actes sud et Analogues et la fondation Luma), grâce à la construction d'un nouveau bâtiment, l'école participe non seulement au renouveau culturel de la ville, mais à la tentative d'expérimenter de nouveaux modèles pour la promotion, la production, la mise en scène de l'expérience photographique. Cette aspiration devrait mener à un positionnement pédagogique encore plus affirmé et proposer un modèle original pour l'enseignement supérieur. En effet, la formation n'est plus la seule de ce type. Certaines écoles d'art (Paris, Lyon, Genève, etc.) ont fortement développé leur enseignement en photographie et aujourd'hui, il n'est pas rare s'assister à des diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique (DNSEP) exclusivement photographiques. Les établissements d'enseignement artistique sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche tels que l'*Ecole* nationale supérieure Louis-Lumière, l'École supérieure des arts et industries graphiques (Ecole Estienne), jusqu'ici très orientés sur les seuls apprentissages techniques, ont largement ouvert leurs programmes à la question artistique.

La politique ambitieuse de l'école en matière de recherche contribue à son rayonnement et à une économie de la connaissance. Les programmes (*Observatoire des pratiques de création de l'image numérique, De la danse à la photographie, Images opératoires* avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale) sont développés en partenariat avec des structures, établissements et laboratoires de recherche reconnus et ces collaborations interdisciplinaires fournissent des opportunités intelligentes pour la production plastique et critique (*Le discours à l'œuvre*, Université d'été 2013 avec Paris 8 Vincennes Saint-Denis, le colloque *OBS/in*). Cette revitalisation de la critique photographique est soutenue par une politique de publications : la revue « Infra-Mince », les collections « Anticamera » et « Regards croisés », et les projets spécifiques « *Il n'y a pas de mondes achevés* » avec le CNAP, les actes des colloques *Obs/in*. Enfin, des initiatives intéressantes sont en préfiguration, ou en cours de réalisation, avec la création d'une classe internationale, d'un doctorat (*Pratique et théorie de la création artistique et littéraire, spécialité photographie* en partenariat avec Aix Marseille Université), et la formation d'une unité de recherche. Ces projets de recherche mobilisent des artistes-enseignants, des chercheurs, des scientifiques et des théoriciens, ils sont amples et nombreux. Le conseil scientifique de l'établissement nouvellement créé sera le lieu privilégié pour réfléchir notamment à la soutenabilité de ces projets.

La force de l'ENSP tient donc dans sa capacité - celle de ses enseignants - à porter de nombreux projets de coopération avec d'autres écoles, des universités des institutions publiques ou privées. Ce réseau est aussi développé de manière internationale. Les collaborations engagées ouvrent sur une co-construction de contenus structurante et dynamique, dédiée au soutien à la création émergente (CNAP, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, le FOAM (musée de la photographie d'Amsterdam), la Maison du geste et de l'image, l'Institut des beaux-arts de Besançon, le diplôme universitaire *art, danse, Performance* de l'Université de Franche-Comté, la Haute école d'art et de design de Genève).

Hors Europe, l'école est historiquement en relation avec les Etats-Unis (New-York, San Francisco, l'UQUAM-Montréal (Université du Québec à Montréal)) et les collaborations se sont développées avec l'Amérique latine et l'Asie (Shanghaï, Tokyo). Les programmes « entr'école » et « parcours croisés » sont soutenus. La mobilité internationale s'accroît durant le cursus (séjour de 3 mois à partir de la 2^{ème} année) ou se développe après l'obtention du diplôme. Cette initiative originale est bienvenue pour la professionnalisation des jeunes lauréats, le positionnement international de l'établissement et son rayonnement. Compte tenu du dynamisme de la scène photographique outre-Manche et de l'attractivité des écoles londoniennes, des liens avec l'Angleterre pourraient être envisagés.

La relation à l'industrie est historiquement présente, les nombreuses relations avec les fabricants en témoignent. Toutefois, les liens avec le domaine de l'information et de la communication mériteraient d'être davantage développés. Par exemple, les rapprochements avec certains des grands acteurs d'internet (importants consommateurs et pourvoyeurs d'images) pourraient conduire à des collaborations intéressantes. De même, les liens avec le domaine de l'art pourraient eux aussi être encouragés. Au cours des vingt dernières années, les lieux pour la photographie ont changé. Désormais, elle est présente dans tous les musées, dans les festivals, biennales, dans les galeries aux côtés d'œuvres relevant de pratiques artistiques très différentes. Les lieux de légitimation des pratiques photographiques ne sont plus

nécessairement les espaces spécialisés d'autrefois. Il est important que l'établissement organise cette confrontation en suscitant plus de collaborations avec des centres d'art, musées, galeries, festivals en France et à l'étranger.

Les partenariats existants, la remise de prix, le lien avec un réseau d'entreprises contribuent à la construction d'un environnement socio-professionnel correct. Par ailleurs, le fonds de dotation de l'ENSP, mis en place récemment, est un bel outil de soutien - financier et logistique - pour la mobilité étudiante, l'accueil de jeunes artistes en résidence, la production, la promotion de la jeune scène artistique et de jeunes chercheurs.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation est clairement attractive. Chaque année, environ 200 candidats se présentent au concours d'entrée et 25 sont retenus. Cela correspond à un taux moyen de 12,5%, ce qui reste en deçà de certains autres établissements d'enseignement supérieur artistique relevant du ministère chargé de la culture dont le taux est de 4% à 5%. Si l'attractivité est internationale, et compte tenu du dynamisme de l'école à l'international, le taux d'étudiants étrangers se présentant au concours (12%) pourrait s'accroître. La prépondérance de la place de l'écrit dans les épreuves du concours est peut-être une des explications possibles. La formation présente un net déséquilibre en terme de parité, elle est très féminisée (68% de femmes et 32% d'hommes).

Le taux de réussite est excellent (100%). Comme dans le cas de beaucoup d'autres écoles supérieures d'art, les étudiants inscrits au diplôme sont ceux qui sont collégialement jugés aptes à se présenter par les enseignants. Le taux d'insertion, d'environ 75% des diplômés qui sont dans le champ d'activité de la formation (artistes ou métiers de la diffusion, de la transmission de l'édition ou de la médiation), reste une moyenne observée nationalement. Dans les premières années de leur vie professionnelle, les jeunes photographes exercent des activités complémentaires (métier d'assistant, critique, formateur). Entre 10% et 15% d'entre eux poursuivent leurs études en doctorat. Les outils de mesure mis en place par l'établissement pour évaluer le devenir des étudiants manquent de précision et le taux de réponse est faible (pour les sortants des années 2011 à 2013, il est de 38%). L'unique tableau présenté ne fait pas précisément apparaître les orientations professionnelles prises par les diplômés après 2, 5 et 10 ans. Cela mériterait d'être plus lisiblement décrit.

- Pilotage de la formation

L'équipe de l'école compte une vingtaine de personnes en charge de l'administration incluant l'équipe de direction, 7 enseignants et 8 responsables d'ateliers. L'ensemble de ces moyens humains pour l'encadrement d'une centaine d'étudiants est un véritable atout qui doit permettre un suivi attentif et rigoureux de chacun. Les professeurs, sous l'autorité du directeur, définissent la qualité et la cohérence des enseignements. Ce sont des professionnels réputés, dont les pratiques, diversifiées, offre une grande palette de pratiques, d'approches et de méthodes. L'ENSP dispose donc d'une équipe pédagogique solide et expérimentée. Les recrutements ont permis de structurer l'apport théorique. Le choix d'une équipe enseignante restreinte permet de privilégier le recours à des intervenants extérieurs (au nombre de 43 pour l'année 2014-2015) dont on note à la fois le renouvellement et une fidélité à des praticiens associés au projet.

Le suivi de la formation incombe aux instances classiques de pilotage des écoles nationales supérieures d'enseignement artistique (conseil d'administration, commission pour la recherche, la pédagogie et la vie étudiante (CRPVE), conseil scientifique récemment créé). Ce dispositif est complété par des réunions-bilans de 5 jours en fin de semestre. Des réunions informelles entre la direction et les délégués des étudiants sont organisées à un rythme soutenu. Le fonctionnement est présenté comme étant opérant car permettant des ajustements fluides. L'établissement réfléchit pourtant à la création d'un conseil de perfectionnement. Compte tenu de l'échelle de l'école et de la présence d'instances formalisées, il n'est peut-être pas nécessaire d'en ajouter une supplémentaire dans l'immédiat. Des groupes de travail thématiques associant les étudiants pourraient ponctuellement se réunir.

Il n'existe pas de procédure permettant de recueillir les avis des étudiants sur les enseignements. Les étudiants font remonter leurs remarques à leurs délégués ou leurs représentants en CRPVE. Certes, cette commission est le lieu où la pédagogie doit être mise en débat, mais dans sa forme et son organisation, elle ne permet pas que tous les points de vue puissent s'exprimer. L'école gagnerait beaucoup à mettre en place un processus d'évaluation individuel des enseignements. Cela contribuerait à la qualité du dialogue entre les différentes composantes de l'établissement et témoignerait de la maturité de la formation, notamment vis-à-vis de ses partenaires anglo-saxons familiers de ses pratiques. Il est donc difficile de mesurer, en l'absence de document formalisé, la qualité de la réflexivité et la capacité d'auto-analyse de la formation. Une autoévaluation régulière permettrait d'exploiter des questionnements, des commentaires et des propositions dont l'école pourrait tirer bénéfice et recul.

L'école a très rigoureusement pris en compte les recommandations du HCERES, en particulier pour l'introduction des sciences humaines et sociales dans son cursus et d'une approche rigoureuse de la recherche et de sa méthodologie.

Le programme scientifique de l'établissement est dense, il se structure autour d'axes identifiés et se précise au regard de la spécialité photographique.

La fiche RNCP correspond aux attendus de la formation. L'annexe descriptive au diplôme est claire et concordante avec la formation.

Points forts :

- Une structuration de la recherche qui monte en puissance, une grande diversité de projets et de collaborations scientifiques.
- Des moyens de production de qualité qui traduisent les exigences de l'enseignement supérieur et de la professionnalisation.
- Un développement à l'international, des partenariats fructueux.
- Une échelle d'établissement garantissant un suivi rigoureux et précis de chaque étudiant.
- Les diplômés de l'école sont associés au projet d'établissement et aux étudiants en cours de cursus.

Points faibles :

- La position au sein du pôle culturel arlésien est à affirmer pour que les objectifs de l'enseignement supérieur ne soient pas détournés au profit du développement d'une très louable action culturelle.
- Manque d'ouverture de la formation aux champs qui composent la création contemporaine. Manque de collaborations avec des centres d'art, fondations, festivals, musées en France et à l'étranger au-delà du cercle des lieux spécialisés dans le domaine de la photographie.
- Une rigidité apparente du cursus qui ne favorise pas les parcours individualisés.
- Le manque de dimension internationale dans la composition de l'équipe enseignante.
- Un manque d'autocritique et peu de place réservée au processus d'auto évaluation.

Recommandations pour l'établissement :

L'École nationale supérieure de la photographie est forte d'un héritage solide et témoigne d'un réel dynamisme dans les projets, les coopérations, l'accompagnement privilégié des étudiants. La formation a su tirer parti de la précédente évaluation. La pédagogie reste proposante en explorations et pertinente au regard du contexte artistique et professionnel mais l'école pourrait s'affranchir des attentes non exprimées à son endroit pour se donner une plus grande liberté d'invention. Dans ce contexte et au regard des changements dans son environnement, sans un travail d'autoanalyse, son attractivité et ses singularités risquent de s'estomper.

L'installation de l'école en 2017 dans un nouveau bâtiment au cœur du pôle arlésien de la photographie doit être l'occasion d'une réflexion en profondeur sur le projet de l'école. Depuis la création de l'École nationale supérieure de la photographie il y a 30 ans, les modes de production, de diffusion, de réception et de consommation des images ont été profondément bouleversés. Dans un environnement mondialisé, la présence de la photographie au sein du marché de l'art est indiscutable. Il est nécessaire pour l'école de trouver un nouvel élan afin d'apparaître singulière et innovante. À travers les spécificités de son enseignement, et dans une perspective internationale et décloisonnée, l'école peut être un lieu qui interroge et agit à son niveau sur les profondes mutations sociales, économiques et artistiques.

À ce titre, la proximité de la fondation Luma doit être un facteur dynamisant pour l'école qui pourra devenir force de proposition dans cette nouvelle configuration de travail et de développement. De manière très concrète, pour engager ce travail de réflexion, un séminaire associant les étudiants, les partenaires, des professeurs d'écoles partenaires à l'étranger et des représentants des institutions artistiques d'envergure pourrait être organisé. Souhaitons également que la nouvelle équipe de direction des Rencontres internationales de la photographie puisse accompagner l'école dans ce passionnant chantier.

Observations de l'établissement

Arles, le 3 juin 2015.

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
À l'attention de Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur de la section des formations et des diplômes
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception du rapport d'évaluation réalisé par l'HCERES et vous en remercions.

Bien que ce document rende honnêtement compte de l'état des lieux de l'école nationale supérieure de la photographie, nous nous permettons, par ce courrier, d'apporter quelques précisions concernant les avis énoncés.

En veillant à rester un lieu exclusivement dédié à la formation artistique des (futurs) photographes, l'ENSP « a très rigoureusement pris en compte les recommandations du HCERES »¹ qui, en 2010, avait accompli un premier diagnostic des enseignements et de leur organisation. Depuis quatre ans, donc, le programme scientifique de l'école « [n'a jamais cessé de se structurer] autour d'axes identifiés et [n'a jamais cessé de se préciser] au regard de la spécialité photographique »², en associant ses compétences – aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale – à celles d'autres établissements d'enseignement supérieur (comme, par exemple, l'UFR 03 de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le Shanghai Institute of Visual Art ou l'International Center of Photography à New York) et d'autres institutions à caractère culturel qui, en la matière, font autorité (comme, par exemple, « Les Rencontres » d'Arles ou encore le festival « Kyotographie » au Japon).

Pourtant, comme cela apparaît dans le dossier réalisé par l'établissement pour son évaluation, l'ENSP a également pris soin de cultiver des relations qui, loin de se limiter au seul champ de la photographie, s'étendent jusqu'au territoire fertile des arts

¹ HCERES, Rapport d'évaluation du Diplôme de l'école nationale supérieure de la photographie, Campagne d'évaluation 2014-2015, p.6.

² *Ibid.*

contemporains, visuels ou non : le musée Réattu à Arles, La Gaîté Lyrique à Paris, le Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts Plastiques à Marseille, le Salon (d'art contemporain) de Montrouge, la biennale de la jeune création contemporaine à Mulhouse, la galerie du jour Agnès b., le festival Les Suds à Arles, le théâtre de Nîmes, le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, etc.. Ces rapprochements peu ordinaires font foi de cette conviction tout idéologique, au sein de l'école, que la pratique photographique doit se frotter aux autres pratiques artistiques, parfois très éloignées, afin qu'elles puissent réciproquement s'enrichir de manière sinon expérimentale, du moins audacieuse.

Si, de fait, ces relations contribuent au développement du savoir indispensable à l'enseignement supérieur artistique en général et photographique en particulier, c'est précisément en souscrivant sans réserve à cette philosophie que l'ENSP affirme très clairement sa mission académique de service public, sans jamais brouiller son statut en participant à l'essor « d'une très louable action culturelle [...] au sein du pôle culturel arlésien »³ ou au sein de n'importe quel pôle situé en tout autre endroit... La place de l'école et celle de ses étudiants restent toujours très identifiables dans n'importe quel paysage culturel et permettent ainsi aux partenaires ne relevant pas des logiques de l'enseignement supérieur de trouver le ton de l'échange adéquat, à la fois idéalement proportionné à son objet et parfaitement ajusté à son but, comme en attestent les collaborations avec les Éditions Actes Sud, la station radiophonique France Culture, la Maison du Geste et de l'Image à Paris ou encore la Fondation Luma. Il faut reconnaître que ces partenariats culturels autorisent de nombreuses expériences photographiques, de l'élaboration de la création jusqu'à la monstration en soi, en passant par la mise en forme, la production, la promotion, etc.. Ces circonstances déterminantes aident à rendre vraisemblable la transition entre *expérimentation* et *innovation*, sans qu'il y ait nécessairement d'enjeux essentiels pour les institutions, en offrant de la sorte « des modalités plus ouvertes »⁴ aux étudiants.

D'ailleurs, ils ne manquent pas de rappeler, lors des rendez-vous mensuels avec la direction de l'établissement, lors des rencontres semestrielles que celle-ci organise avec les délégués élus de chaque promotion, lors des réunions de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante, que ces partenariats culturels, arlésiens ou non, apportent beaucoup à leur cursus et qu'ils favorisent eux aussi les parcours individualisés, selon la sensibilité et les capacités de chacun. À cet égard, il convient de mentionner – comme en témoignent explicitement le catalogue *Qu'avez-vous fait de la photographie ?* édité à l'occasion des trente ans de l'ENSP en 2012 et le livret de l'étudiant – que, justement, depuis toujours, l'école encourage les parcours individualisés, d'autant plus que le nombre d'étudiants, plutôt faible, le permet aisément, au-delà de tout dogme, de tout archétype, de toute imitation d'un modèle (forcément déjà conventionnel) ou de tout maître (dont les étudiants n'ont pas à devenir les admirateurs). D'autre part, il faut rappeler que les modalités d'évaluation des enseignements et, plus largement, de toutes les orientations susceptibles d'être prises par l'établissement concernent tous les étudiants et qu'il leur est possible de se faire entendre, très régulièrement, sur tout ce qui touche à la

³ *Ibid.*, p.7.

⁴ *Ibid.*, p.4.

pédagogie, comme cela est clairement précisé dans le dossier réalisé pour l'expertise : l'autocritique ainsi que l'auto évaluation s'inscrivent dans l'activité même de l'établissement. La démocratie dite « participative » est éminemment appliquée au sein de l'ENSP même si les étudiants n'ont pas, effectivement, la possibilité d'évaluer les enseignants. Cela dit, dans le respect de l'organisation sociale propre à l'école, cette idée se laisse aujourd'hui soupeser ; l'appréciation anonyme des professeurs comme des intervenants, qui tous insufflent du sens à la formation, devrait se mettre en place très prochainement.

S'il est exact qu'aucune indication n'apparaît, dans le dossier d'évaluation, « sur la manière dont sont orchestrés tant les formes de collaborations ou de collégialité entre enseignants permanents et intervenants que les atouts d'une telle organisation »⁵, il existe bel et bien une procédure transparente qui justifie à la fois le choix collectif des intervenants par les enseignants (qui remplissent alors des « fiches-projets ») et le fait que la compétence ou le domaine de savoir de chaque intervenant complète avec cohérence l'ensemble du cursus, de préférence au moment le plus logique du déroulement de celui-ci, afin de respecter la progressivité des apprentissages.

Aujourd'hui, certes, l'équipe enseignante de l'ENSP ne compte aucun membre qui soit extraterritorial mais l'établissement s'applique à inviter des intervenants étrangers depuis 2010, artistes (John Davies, Gary Hill, etc.) ou théoriciens (John Berger, Geoffrey Batchen, Fred Ritchin, etc.), dans le cadre des workshops ou des résidences pédagogiques qu'il propose chaque année. Cela dit, l'absence de professeur(s) permanent(s), issu(s) d'un autre pays, reste l'une des préoccupations essentielles de la direction qui compte trouver une solution adaptée, à la faveur du redéploiement du projet pédagogique qui s'épanouira dans son nouvel écrin architectural, à proximité de l'ancien parc des ateliers de la SNCF arlésien.

Quant au « dynamisme de la scène photographique outre-Manche et [...] l'attractivité des écoles londoniennes »⁶, l'ENSP – forte de son expérience acquise dans le champ des échanges internationaux – a pu à maintes reprises éprouver le contraire. Dernièrement, entre le 21 et le 24 mai, une partie des personnels de l'école s'est rendue à la Somerset House, lors du dernier « Photo London », et a pu constater à nouveau le peu d'élan et d'inspiration du corps enseignant du Royal College of Art ou de la London School of Communication pour entretenir toutes sortes de rapports avec l'École Nationale Supérieure de la Photographie installée à Arles. Il est vrai que nos amis britanniques ne parviennent toujours pas à tirer avantageusement parti du dispositif européen Erasmus et que les frais d'inscription dans nos établissements offrent une telle dissemblance sous la parité des missions, qu'il devient vite délicat d'établir la moindre convention réciproque. L'ENSP a eu l'occasion d'apprécier cet état de fait dans le cadre d'un échange avec le Dover Arts Development en 2014. En outre, à l'inverse des scènes photographiques belges, néerlandaises, suédoises, mexicaines, sud africaines ou russes, celle qui règne en Grande-Bretagne parvient objectivement à se maintenir dans un académisme esthétique

⁵ *Ibid.*, p.4.

⁶ *Ibid.*, p.5.

qui ne saurait se confondre avec du dynamisme avant-gardiste. Malheureusement, il n'existe pas dans ce pays suffisamment de lieux dédiés à la photographie ou à l'image en général qui pourraient contredire cette considération. L'attractivité des écoles de Londres ou d'Angleterre, du coup, peut prêter à équivoque.

L'ENSP sait qu'il est de plus en plus fréquent, depuis cinq ans au moins, d'assister à des diplômés (dont le DNSEP) exclusivement photographiques dans d'autres établissements (dont ce n'est pas la seule discipline) puisque, très souvent, ces impétrants se présentent ensuite au concours d'entrée de l'école. C'est aussi une des raisons pour lesquelles celui-ci va être redessiné dès l'an prochain, comme le rapport d'évaluation le préconise, afin qu'il soit plus accessible aux parcours atypiques, comme aux candidats plus jeunes ou étrangers (d'ailleurs, l'établissement travaille déjà sur le sujet avec les instituts français ou les services consulaires des Ambassades). Cela, d'autre part, a amené l'ENSP à prendre rapidement conscience de la permanente (r)évolution technique, artistique et esthétique de l'image, en engageant de nouveaux enseignants (comme, par exemple, Caroline Bernard, artiste-chercheuse rompue aux pratiques du multimédia) et en pilotant, comme le stipule le dossier d'évaluation, un observatoire des pratiques de l'image numérique (l'Obs/IN) qui, dès 2011, poursuit un examen attentif, un questionnement approfondi (avec des industriels, des scientifiques, des théoriciens et des artistes) des problématiques inhérentes à l'émergence et l'évolution des technologies, comme de l'impact occasionné par ces dernières dans les champs de la création de ou par l'image. En ce sens, l'ENSP entretient un dialogue avec la société « Google » afin d'échafauder un projet pédagogique reposant sur un principe collaboratif.

Enfin, il est important de souligner que la procédure pour évaluer le devenir des étudiants de l'ENSP est très détaillée dans le dossier ayant servi à l'expertise de l'école, que les outils de mesure s'inspirent de ceux utilisés pour l'enquête annuelle des Diplômés de l'enseignement supérieur culture (DESC) que réalisent les services du Ministère de la Culture et de la Communication (la base de calcul vise à se rapprocher des enquêtes du CEREQ et du MENESR), que les résultats de l'enquête la plus récente (Desc 7), réalisée fin 2014 / début 2015, concernait les diplômés de l'année 2011 ; il apparaît, entre autres, que le taux d'activité s'élève à 94,1 %, que le taux d'insertion dans le champ de la photographie s'élève à 87,5 % et que 68,75 % des diplômés sont photographes à part entière. Ces résultats reflètent une volonté très forte de la part de l'ENSP d'accompagner ses étudiants et ses diplômés dans le cadre de stages professionnels, en France ou à l'étranger, y compris comme assistants de photographes ou d'artistes (le Studio Twins à Berlin, Jean-Christian Bourcart au Etats-Unis, Kaveh Kosari en Autriche, Aurélien Môle ou Émilie Jouvét à Paris, etc.).

Pressentant la remarque selon laquelle il serait souhaitable « d'apparaître singulière et innovante »⁷, l'ENSP s'est déjà engagée à remanier sa grille pédagogique en conséquence, en rapport avec la recherche et ses développements nécessaires, dans les territoires les moins explorés de la pratique photographique actuelle et future, comme de l'art le plus contemporain, en empruntant des directions moins connues, plus aventureuses, jusqu'à

⁷ *Ibid.*, p.7.

nouer des partenariats internationaux inattendus. L'établissement, actuellement, réfléchit de manière collective afin de rester ce « lieu qui interroge et agit à son niveau » sur les transformations les plus significatives qui redéfinissent le monde de la création en particulier et le monde des hommes en général.

En espérant que tous ces éléments vous auront permis de mieux situer notre engagement pédagogique, je reste à votre disposition pour vous apporter d'éventuelles informations supplémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Rémy Fenzy
Directeur